

Quelle stratégie des entreprises chinoises du secteur extractif dans l'Arctique ?

dimanche 19 mars 2017, par [Frédéric LASSERRE](#), [Pierre-Louis TETU](#)

La fonte de la banquise arctique laisse entrevoir la possibilité d'un accroissement rapide de la navigation dans l'Arctique, et de facto une plus grande accessibilité aux gisements miniers de l'Arctique. Dans cette perspective, la présence d'entreprises chinoises dans le secteur extractif dans l'Arctique a engendré de nombreuses spéculations sur les motivations des entreprises chinoises dans cette région. Quelle est leur stratégie ? Illustré d'une carte.

POUSSEE par une croissance économique rapide ces trente dernières années, les importations chinoises en matières premières minières ont considérablement augmenté depuis le début du XXI^e siècle (Têtu et al. 2015b ; Têtu et Lasserre, 2017). Ainsi, depuis 2008, **la Chine est devenue le premier consommateur mondial de nickel, de cuivre, de zinc, de charbon, de fer et d'étain**. Par conséquent, de nombreux auteurs (voir par exemple Li et al. 2014) soulignent qu'une rupture majeure de ces approvisionnements aurait des conséquences néfastes sur l'industrie de la défense et un impact important sur la sécurité nationale du pays. C'est dans cette perspective que le gouvernement chinois encourage ses entreprises, depuis le début du XXI^e siècle, à investir dans des projets miniers outre-mer afin de **sécuriser les approvisionnements en matières premières stratégiques**. De fait, entre 2005 et 2016, des entités chinoises ont investi dans le secteur extractif sur l'ensemble des continents de la planète, à l'exception de l'Antarctique, protégé par un traité international qui proscriit toute activité minière sur le continent. Dans l'Arctique, une région définie comme les terres submergées au-delà du 55^e parallèle nordique, l'allongement de la période de fonte de la banquise estivale rend plus accessibles routes arctiques et sites d'exploration miniers de la région. Dans cette optique, la Chine, qui n'est pas un État côtier de l'Arctique, est attentive au potentiel minier de la région (Alexeeva et al. 2015). Dans ce contexte d'ouverture relative des Passages arctiques, les entreprises chinoises seraient en mesure d'effectuer des économies sur les coûts de transport maritime, et pourraient plus aisément accéder aux gisements miniers de la région (Beveridge et al. 2016). Malgré le développement précoce d'un programme chinois de recherche polaire, l'affirmation d'une volonté politique est un fait récent. Son intérêt, incarné principalement par sa demande d'admission comme membre observateur au Conseil de l'Arctique qu'elle a obtenu en mai 2013, représente une manœuvre politique et diplomatique qui semble fondamentalement mue par le souci de préserver un accès aux ressources de la région (Huang et al 2015). Or, les tentatives d'acquisitions d'entreprises canadiennes par des entreprises chinoises ces dernières années, pensons à la saga PotashCorp et Noranda inc., ont laissé naître l'idée, répandue dans les médias occidentaux, que ces entreprises recevaient de l'argent du gouvernement, des renseignements pour faciliter leur pénétration des marchés étrangers, ou qu'elles agissaient pour le compte de l'État. De fait, la question qui se pose est la suivante : **quels sont les facteurs qui déterminent les choix des sites par les entreprises chinoises dans le secteur extractif dans l'Arctique ?** À partir d'une méthode géopolitique, les acteurs chinois impliqués dans des projets miniers dans l'Arctique et d'autres entités chinoises (institutions financières et ministères) ont été contactés afin d'identifier les facteurs motivant leurs investissements, et les défis, vécus ou perçus.

I. Des projets chinois qui se concentrent exclusivement dans l'Arctique canadien et au Groenland

Les entreprises chinoises qui ont des intérêts dans le secteur extractif dans l'Arctique canadien et au Groenland adoptent différentes stratégies industrielles : on retrouve des propriétaires à part entière de projets, des actionnaires minoritaires, et au Groenland principalement, des entreprises qui signent des ententes non contraignantes avec des partenaires. Du côté des acteurs chinois propriétaires d'un projet, Jilin Jien Nickel Industry Co. Ltd., le deuxième producteur chinois de nickel et filiale de Jilin Huroc Nonferrous Metal Group Co. Ltd., en partenariat avec la China Development Bank (CDB), a fait l'acquisition de l'entreprise Canadian Royalties Inc. en 2011 pour un montant de 400 millions de dollars, puis de Goldbrook Ventures en 2012 pour une somme additionnelle de 100 millions. Dans le secteur des métaux industriels, l'entreprise australienne MMG Ltd., qui est détenu à 74% par la China Minmetals Nonferrous Metals Co. Ltd. elle-même filiale de China Minmetals Corp. (Minmetals), a fait l'acquisition du projet de Corridor d'Izok dans les Territoires du Nord-Ouest canadien par le rachat initial, en 2012, de 51% des actifs de l'Australienne OZ Minerals. Dans la province canadienne du Yukon, le Jinduicheng Molybdenum Group, une filiale du Shaanxi Nonferrous Metals Holding Group Co. Ltd. (Youser Group), en partenariat avec la Northwest Nonferrous International Investment Company Ltd et Fosun Gold Holdings Ltd., ont conjointement fait l'acquisition en 2008 de l'entreprise canadienne Yukon Zinc qui détient la mine Wolverine, par un investissement de 100 millions de dollars. Le projet est en maintenance, en raison du faible prix du zinc. Autrement, l'entreprise chinoise Yunnan Chihong Zinc & Germanium, une filiale de l'entreprise d'état provincial Yunnan Metallurgical Group Co. Ltd. (YMGCO), a acquis l'entreprise canadienne Selwyn Zinc pour 100 millions de dollars également. Le projet dit de la Passe d'Howard est dans un stade avancé de l'exploration minière.

Au Groenland, l'entreprise privée General Nice Group a racheté l'entreprise britannique London Mining Plc suite à la faillite de cette dernière, et projette de développer la mine de fer d'Isua dans le Sud-Ouest groenlandais près de Nuuk, la capitale. Le Bureau of Minerals and Petroleum du Groenland indique également que la China-Nordic Mining Company Ltd., qui ne possède pas de site Internet, explore des gisements d'or et de cuivre dans le Sud-est groenlandais, près d'Ittoqqortoormiut, mais il est difficile d'identifier l'identité exacte de ce projet : en 2009 Jiangxi Copper, le premier producteur chinois de cuivre, était impliqué dans le projet ; en 2011 Jiangxi Union Mining, qui ne possède pas non plus de site Internet, a repris le projet ; et en 2016, Jiangxi Zhongrun Mining, qui ne possède toujours pas de site Internet, constituait le principal intéressé (Têtu, 2016 : 93).

D'autres projets visés par des intérêts chinois prennent la forme d'investissements minoritaires dans le capital-actions d'entreprises juniors. Par exemple, Wuhan Iron and Steel Group Co. Ltd. (WISCO), le 4e producteur mondial d'acier, a investi 120 millions de dollars dans l'entreprise minière canadienne Adriana Resources qui explore des gisements de fer près du lac Otelnuak, au nord-ouest de Schefferville. WISCO possède ainsi un droit de regard sur 60% du minerai extrait dont le contrat d'approvisionnement deviendra opérationnel dans quinze ans. Au Nunavut, plus au Nord, l'entreprise Xinxing Ductile Iron and Pipes Co. Ltd., une filiale de Xinxing Cathay International Group Co. Ltd. et réputée associée à l'armée chinoise (CBSA, 2015), a investi 5 millions de dollars pour le développement du projet de mine de fer de Roche Bay, en partenariat avec la Shandong Fulun Steel Company Ltd., une filiale du Jinyang Enterprise Group, et conjointement avec la China Mining Finance Partner. Des investissements de près d'un milliard de dollars ont été avancés pour la construction des infrastructures, mais rien n'a encore été concrétisé. Xinxing Ductile et Shandong Fulun Steel possèdent respectivement 14% des actifs du projet, et 19% de la production résultante du projet, détenu par la firme canadienne Advanced Explorations Inc.



**Carte. Projets chinois dans le secteur minier dans
l'Arctique, au 1er janvier 2017**

Enfin, dans les Territoires du Nord-Ouest au Canada, Zhongrun International Mining Co., Ltd, une filiale du Shandong Zhongrun Resources Investment Corp., a investi 10 millions de dollars dans l'entreprise *Canadian Zinc Corp* qui possède le projet de Prairie Creek. Au Groenland, enfin, l'entreprise d'État centrale China Nonferrous Metal Industry's Foreign Engineering and Construction Co. Ltd. (NFC), une filiale de l'entreprise d'État centrale China Nonferrous Metal Mining Group Co. Ltd. (CNMC), a signé un protocole d'entente non contraignant avec l'Australienne Ironbark Zinc Ltd, qui explore des gisements de métaux précieux et industriels dans le nord du Groenland, projet mieux connu sous le nom de Citronen Fjord. L'entreprise NFC a également signé un protocole d'entente non contraignant avec Greenland Minerals and Energy A/S qui explore des gisements de terres rares dans le sud de l'île, projet connu sous le nom de Kvanefjeld. L'Union européenne agit à titre de partenaire financier du projet, dans le cadre du programme européen Eurare (Eurare, 2016).

La présence d'entreprises chinoises dans le secteur extractif dans l'Arctique est circonscrite à l'Arctique canadien et au Groenland. Cette longue liste de cas de figure d'investissements industriels souligne du même coup **la diversité des formes des investissements chinois dans le secteur minier**, effectués la plupart du temps par des filiales d'entreprises plus larges.

II. La Chine à la conquête des ressources minières de l'Arctique ? Quels facteurs décisionnels ?

Questionnée sur les principales raisons qui poussent ces entreprises à investir outre-mer, la grande majorité des entités chinoises sondées adopte **un discours faisant état d'un raisonnement en termes d'opportunités et de rentabilité économique, et non pas en termes de sécurité des approvisionnements de la Chine**. Du côté de l'Arctique canadien, le climat compétitif des affaires, l'environnement géopolitique stable et la qualité des ressources physiques du Canada constituent des facteurs prépondérants. Par exemple, le Ministère chinois des Terres et des Ressources indique que « les compagnies minières chinoises sont en quête de bénéfices que les nombreuses opportunités du sous-sol minier canadien peuvent offrir ». Même cas de figure du côté de General Nice Group qui souligne que le potentiel à long terme du Groenland est très important, notamment à l'égard des circonstances économiques actuelles. L'Arctique canadien et le Groenland sont également perçus comme des territoires politiquement stables. Par exemple, l'entreprise chinoise Minmetals et sa filiale MMG Ltd. soulignent toutes deux que le Canada est perçu comme un marché très sûr et qui présente de nombreuses opportunités, au même titre que l'Australie. Au Groenland, selon un responsable du Ministère chinois des Terres et des Ressources, « le principal avantage est la situation politique stable ». Ces propos rejoignent ceux d'un analyste de l'Association minière chinoise qui nous a déclaré que « le risque politique est relativement faible. Le Groenland fait partie du Danemark, lequel a un système politique stable et opère toujours à l'intérieur des lois ».

Les nombreuses opportunités d'affaires qu'offrent le Groenland et l'Arctique canadien du point de vue des acteurs chinois soulignent du même coup que **les entreprises chinoises sont attentives au prix des ressources sur les marchés mondiaux avant d'investir dans ces deux territoires arctiques**. À ce titre, Yunnan Chihong Zinc & Germanium, déclare que « le prix des matières premières et les tendances sur le marché du zinc et du plomb seront critiques dans l'échéancier et la performance économique du projet ». Ainsi, en dépit des scénarios souvent avancés selon lesquels les entreprises chinoises raisonnent peu en matière de rentabilité économique et répondraient, plutôt, aux intérêts du gouvernement chinois, les résultats obtenus montrent au contraire que les entreprises chinoises sont de plus en plus autonomes dans leurs décisions d'investir à l'étranger et demeurent responsables des profits et des pertes qui découlent de ces investissements. Comme l'explique un dirigeant du Ministère du Commerce (MOFCOM) chinois, « la majorité des investissements à l'étranger par les entreprises chinoises, privées et appartenant à l'État, va maintenant essentiellement être soumise à une prise de décision autonome, et les entreprises seront responsables des profits et des pertes à leurs propres risques ». Ces déclarations en

faveur d'une plus grande autonomie des entreprises chinoises dans leurs décisions d'affaires **ne signifient cependant pas qu'il n'y a pas de relation entre les cadres des entreprises et le gouvernement central**. Comme le souligne un dirigeant du Jiangxi Geology and Mineral Resources Exploration Bureau, une entité sous la tutelle du Gouvernement de la province du Jiangxi, « vous devez avoir une relation forte avec les décideurs clés pour obtenir du financement. Dans le cas de l'investissement de Jiangxi Copper au Groenland, un haut fonctionnaire du gouvernement a personnellement approuvé notre projet, ce qui a facilité l'obtention de financement par l'intermédiaire de notre administration locale ». Ceci souligne que les entreprises publiques ont un accès privilégié aux décideurs politiques, ce qui facilite l'obtention de financement. À l'inverse, il est beaucoup plus difficile pour une entreprise privée d'obtenir un tel support financier : l'entreprise privée General Nice Group dit être « en train d'étudier la possibilité de coopérer ou de fusionner avec des entreprises d'État central pour atteindre un niveau supérieur. [Le] gouvernement chinois et les banques chinoises sont prêtes à soutenir les entreprises publiques, mais pas les entreprises privées ». Même constat du côté d'un officiel du Ministère chinois des Terres et des Ressources qui nous indique que « c'est très difficile pour les entreprises chinoises d'obtenir un support financier de sources centrales ». En effet, comme le confirme le représentant de l'entreprise privée Zhongnan Holding Group qui s'intéresse aux gisements du Groenland et qui souligne que dans le passé, les compagnies d'exploration chinoises pouvaient obtenir des subventions d'exploration allant jusqu'à 30-50 millions de yuan renminbis du gouvernement chinois pour pallier les risques, mais que ce type de soutien avait été réduit de façon significative.

III. Les défis de l'extraction minière dans les latitudes nordiques : le point de vue des acteurs chinois

Dans l'Arctique canadien et au Groenland, les entreprises chinoises font face à de nombreux défis. Le manque d'expérience à l'international et le faible niveau de connaissances, par les acteurs chinois, des opportunités qu'offre le Groenland réduisent en effet les opportunités d'investissement. Des mots d'un grand conglomérat minier, « il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui connaissent les perspectives minières potentielles au Groenland. Ces entreprises ont besoin d'être mieux informées sur les facteurs tels que les politiques d'investissement, la culture locale, les opportunités et les risques, etc., avec qu'elles envisagent d'aller de l'avant. Dans les guides d'investissements officiels de la Chine, on trouve rarement quelque chose à propos du Groenland ».

Un autre défi important concerne la sévérité, perçue, des normes en matière de responsabilité sociale des entreprises et en termes de respect de l'environnement et des communautés locales. Comme l'explique un dirigeant de la China Exim-Bank, « ma banque a été critiquée parce que nous ne portions pas suffisamment d'attention aux questions environnementales, et cela a eu un impact négatif pour nos affaires. Les situations de crises environnementales peuvent aussi infliger des pertes commerciales sérieuses pour les investisseurs ». À ce titre, un représentant d'une très grande entreprise d'État s'est dit peu intéressé par les perspectives qu'offre le Groenland étant donné que « les réglementations locales en matière de protection de l'environnement représentent un défi important ». Même constat du côté de la CDB qui indique qu'au cours de son processus d'évaluation des prêts, « nous accordons beaucoup d'attention aux considérations d'un projet d'investissement sur les questions environnementales, en matière de responsabilité sociale des entreprises, et sur l'impact prévu sur les communautés locales ou autochtones. Nous ne finançons pas un projet sans évaluation des impacts environnements » (Têtu, 2016).

Le coût et la disponibilité de la main d'œuvre dans l'Arctique canadien et au Groenland, dont la population s'élève au plus à 57 000 habitants, ont également été cités comme un défi majeur. S'exprimant pour l'Arctique canadien, deux consultants chinois, Tianjin Intl. Mining Exchange et Canaan Gold Resources précisent qu'il n'y a « pas assez de main-d'œuvre disponible et les ressources humaines sont aussi trop dispendieuses ». En ce qui a trait au Groenland, un représentant de l'Association minière chinoise nous a indiqué les défis que posent le manque de main-d'œuvre sur ce territoire tout en précisant que des changements dans la législation groenlandaise en ce qui a trait aux travailleurs étrangers (Parlement du Groenland, 2012) étaient une mesure importante permettant éventuellement de réduire les

coûts. Des mots d'un dirigeant d'un très grand conglomerat minier, le manque d'infrastructures augmente aussi considérablement les coûts, car « il n'y a pas d'infrastructures adéquates au Groenland, et nous devons donc construire des routes, des ports, des centrales électriques, etc. C'est très coûteux et prends beaucoup trop de temps ». Même son de cloche du côté de l'entreprise MMG Ltd. qui développe le projet de Corridor d'Izok dans les Territoires du Nord-Ouest canadien, qui souligne que ce projet « est économiquement parlant peu rentable pour le moment étant donné l'important déficit en termes d'infrastructures dans le Grand Nord canadien ». Comme pour le ministère chinois des Terres et des Ressources qui considère que « le Groenland a de très intéressants dépôts miniers, il a également de piètres infrastructures et la température est difficile pour les Chinois ». Même constat du côté du représentant de Jiangxi Geology and Mineral Resources Exploration Bureau qui dit ne pas être familier avec les conditions locales, et mentionne que le site du projet est très proche d'une falaise et que c'est très venteux et froid, et que ses travailleurs chinois s'adaptent mal à ces températures extrêmes. Somme toute, un représentant de l'Association minière chinoise indique que les coûts logistiques actuellement élevés pourraient être réduits dans le futur, par l'ouverture des routes maritimes arctiques notamment : « La logistique et les options de transport pourraient atteindre un niveau acceptable dans un futur proche. De plus, en raison du réchauffement global, les passages arctiques pourraient bientôt devenir une nouvelle route de navigation, ce qui réduirait considérablement les défis pour les investisseurs chinois d'expédier le minerai vers [la Chine](#) ».

Conclusion

La fonte de la banquise arctique laisse en effet entrevoir la possibilité d'un accroissement rapide de la navigation dans l'Arctique, et de facto une plus grande accessibilité aux gisements miniers de l'Arctique. Dans cette perspective, la présence d'entreprises chinoises dans le secteur extractif dans l'Arctique a engendré de nombreuses spéculations sur les motivations des entreprises chinoises dans cette région. Alors que de nombreuses publications médiatiques et plusieurs analystes se sont fait les porte-paroles d'une Chine agressive dans l'Arctique et qui tenterait de s'accaparer les matières premières de manière unilatérale en finançant outrageusement ses entreprises nationales, les résultats présentés ici montrent bien que les acteurs chinois font face à de multiples défis dans l'Arctique, et les facteurs prépondérants dans leurs décisions du choix des sites sont multiples et variés. Ainsi, il apparaît donc que **les investisseurs chinois n'ont pas développé de représentation spécifique des occasions d'affaires dans les régions arctiques**. Le raisonnement généralisé des investisseurs chinois en termes de rentabilité économique et non pas en termes de sécurité des approvisionnements de la Chine souligne qu'en dépit des ressources physiques de grande qualité, de l'environnement politique stable et du climat d'affaires compétitif dans l'Arctique canadien et au Groenland, la chute actuelle des prix des ressources sur les marchés mondiaux augmente considérablement le coût de faire des affaires dans le Nord.

Copyright Mars 2017-Têtu-Lasserre/Diploweb.

Plus

Le Professeur Frédéric Lasserre dirige le Conseil québécois d'études géopolitiques (CQEG) qui publie la revue en ligne [Regards Géopolitiques](#).

Bibliographie

- Alexeeva, O., Lasserre, F. et Têtu, P-L. (2015). Vers l'affirmation d'une stratégie chinoise agressive en Arctique ?, *Revue internationale et stratégique*, Vol. 2015/2, n° 98, p. 38-47. DOI : <http://10.3917/ris.098.0038>.
- Beveridge, L., Fournier, M., Lasserre, F., Huang, L. and Têtu, P-L. (2016). Interest of Asian shipping companies in navigating the Arctic. *Polar Science*, 1-11. DOI : <http://10.1016/j.polar.2016.04.004>.
- Canadian Border Service Agency (CBSA) (2015). Statement of Reasons. Certain steel grating originating in or exported from the People's Republic of China, [En ligne], <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/sima-lmsi/er-rre/rr2015-001/rr2015-001-de-eng.pdf> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- EURARE PROJECT (2016). EURARE Sustainable Exploitation, [En ligne], <http://www.eurare.eu/> (Page consultée le 24 mai 2016).
- Huang, L. ; Lasserre, F. & Alexeeva, O. (2015). Is China's interest for the Arctic driven by Arctic shipping potential ? *Asian Geographer*, 32(1), 59-71. DOI : <http://dx.doi.org/10.1080/10225706.2014.928785>.
- Li, F., Song, Z., Liu, W. (2014). China's energy consumption under the global economic crisis : Decomposition and sectoral analysis, *Energy Policy*, Vol. 64, p. 193-202.
- Têtu, P-L., Mottet, E. et Lasserre, F. (2015b). La Chine à la conquête des ressources minières du Canada et de l'Arctique canadien ? Géographie de l'approvisionnement chinois dans le secteur du fer et de l'acier, *European Journal of Geography (Cybergeog)*, [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 750, mis en ligne le 13 novembre 2015, consulté le 09 février 2016. [En ligne], <http://cybergeog.revues.org/27300> ; DOI : 10.4000/cybergeog.27300.
- Têtu, P-L (2016). *Stratégie des entreprises chinoises dans le secteur extractif dans l'Arctique*. Thèse de doctorat, Département de géographie, Université Laval, Québec, Canada.
- Têtu, P-L et Lasserre, F. (2017, sous presse). Géographie de l'approvisionnement chinois en minerai de nickel : le Grand Nord québécois est-il un territoire prioritaire ? *Annales de géographie*, N°711 (1-2017, à paraître).

P.-S.

Pierre-Louis Têtu, Stagiaire postdoctoral, Chaire de recherche du Canada sur l'environnement, la société et les politiques (ESPG), Département de géographie, Université d'Ottawa Pierre-Louis.Tetu.1 ulaval.ca.
Frédéric Lasserre, Directeur du Conseil québécois d'études géopolitiques (CQEG), Département de géographie, Université Laval, Québec, Canada. Frederic.Lasserre ggr.ulaval.ca

